



Paris le 22 octobre 2021

La politique environnementale doit être compatible avec la préservation de l'emploi

Une solution doit être trouvée pour les salariés de la centrale de Gardanne

A la suite des annonces politiques, faites en 2018, sur la fin de la production d'électricité à base de charbon, la société GazelÉnergie Génération a décidé d'arrêter son activité de production d'électricité à base de charbon sur la centrale de Gardanne, mettant en péril 98 emplois directs et des centaines d'emplois indirects.

Loin d'être arcbutés sur la conservation d'activités polluantes pour préserver les emplois, les salariés et leurs représentants, accompagnés d'experts, se sont battus pour élaborer des projets industriels innovants et respectueux de l'environnement (gazéification, méthanol, hydrogène, cogénération...).

Suite à leur mobilisation, une table ronde est en cours d'organisation par le Préfet de Région, avec les représentants de l'entreprise et des salariés et d'autres partenaires industriels et financiers pour étudier ces projets ou tout autre projet permettant de maintenir l'outil industriel et l'emploi, tout en préservant l'environnement et les besoins en énergie de la région.

L'employeur et les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités pour leur permettre d'aboutir. Nous apportons donc notre soutien aux salariés.

L'indispensable transition environnementale, ne peut se faire sans politique industrielle et sociale. La crise environnementale ne peut être le prétexte d'une crise sociale.

Il est essentiel que les autorités politiques et l'institution judiciaire se saisissent du contrôle de ces problématiques, pour que la transition industrielle se fasse en maintenant les emplois.

Le concept de "résilience" énoncé en grande pompes dans la « Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », ne peut rester un effet d'annonce mais doit se traduire dans les faits !